

RAPPORT SUR LES RECETTES ET LES DEPENSES RELATIVES AU FONDS ADDITIONNEL DE CONSERVATION POUR 2023-2025



RAPPORT SUR LES RECETTES ET LES DEPENSES RELATIVES AU FONDS ADDITIONNEL DE CONSERVATION POUR 2023-2025

GENERALITES

Lors de leur Première Réunion (Monaco, 28 février - 2 mars 2002), et tenant compte de l'Article IX, paragraphe 3, de l'Accord, les Parties à l'ACCOBAMS ont établi un Fonds additionnel de conservation (FAC) alimenté par des contributions volontaires des Parties ou par toute autre source dans le but d'accroître les fonds disponibles pour la surveillance continue, la recherche, la formation ainsi que des projets concernant la conservation des Cétacés.

Le FAC est devenu opérationnel lors de la Seconde Réunion des Parties (Palma de Mallorca, Espagne, 9-12 novembre 2004) et a eu un rôle significatif dans le soutien aux initiatives de conservation de l'ACCOBAMS dans les pays en développement et dans les pays en économie de transition.

Depuis 2011, les projets financés au titre du FAC sont sélectionnés dans le cadre d'appels à propositions lancés par le Secrétariat, en concertation avec le Bureau des Parties, après l'évaluation scientifique réalisée par le Comité Scientifique de l'ACCOBAMS.

En 2013, lors de leur Cinquième Réunion (Tanger, 5-8 novembre 2013), puis en 2019 lors de leur Septième Réunion (Istanbul, 5-8 novembre 2019), les Parties à l'ACCOBAMS ont adopté des Résolutions sur la Procédure de l'appel à propositions ACCOBAMS pour des projets financés par le Fonds additionnel de conservation.

Tel que prévu par la <u>Résolution 7.8</u>, les buts et objectifs du FAC sont les suivants :

- Catalyser le développement et la réalisation d'actions concertées ou coopératives qui contribueraient clairement à la mise en œuvre de l'Accord et aux priorités adoptées par les Parties ;
- Appuyer des projets de conservation appliquée ;
- Fournir un capital d'amorçage pour le lancement de projets à long terme qui ont un effet bien au-delà de la période de financement ;
- Stimuler le dialogue et la coopération aux niveaux local et régional afin d'améliorer l'état de conservation des cétacés dans la zone de l'ACCOBAMS ;
- Aider au développement des capacités nationales pour conserver les cétacés et leurs habitats;
- Sensibiliser aux besoins de conservation et de gestion des cétacés et de leurs habitats;
- Mettre des sommes modestes à la disposition des communautés et d'autres parties intéressées à la conservation, qui n'ont pas accès à d'autres sources de financement.

Le présent rapport présente un bilan sur les recettes et les dépenses relatives au Fonds Additionnel de Conservation en 2023, 2024 et 2025 (au 30 juin 2025).

Aucun transfert du Fonds d'Affectation Spécial vers le FAC n'a été effectué au cours de la période 2023-2025 (au 30 juin 2025).

Lors de la Sixième Réunion du Bureau Etendu (23-24 avril 2025, Nice, France), le Bureau a décidé qu'en 2025 aucun nouvel appel à projets financés par le FAC n'aurait lieu compte tenu de l'absence de contributions volontaires

30 986

4 724

I. RECETTES ET DEPENSES DU FAC AU COURS DE LA PÉRIODE TRIENNALE 2023-2025

Bilan 2023, au 31/12/2023

Le montant des ressources disponibles sur du FAC au 01/01/2023 s'élevait à 73 876 €.

Aucun transfert du Fonds d'Affectation Spécial vers le Fonds Additionnel de Conservation n'a été effectué en 2023. Le **montant total des dépenses** en 2023 (au 31 décembre 2023) s'élevait à **38 166** € (y compris les frais bancaires des virements), correspondant à :

- un projet en Roumanie: 11 250 € ont été versés pour la mise en œuvre des meilleures pratiques en matière d'enquêtes post mortem sur les cétacés échoués et capturés accidentellement sur les côtes roumaines et de surveillance des déchets marins ingérés (PONTICCET). Ce projet est coordonné par l'Institut national de recherche et de développement marins (NIMRD);
- un projet en Tunisie : **7 500 €** ont été versés pour « *Le projet tunisien sur les dauphins, qui étend le programme de surveillance au golfe de Gabès* ». Ce projet est coordonné par l'Association tunisienne de la vie sauvage (ATVS),
- un projet en Turquie : 7 350 € ont été versés pour « Recherche et conservation du cachalot (Physeter macrocephalus) dans la partie orientale de la mer Méditerranée, en Turquie ». Ce projet est coordonné par l'ONG Deniz Memelileri Araştırma Derneği (DMAD) ,
- un projet en Turquie : **11 980 €** ont été versés pour créer une banque de tissus de cétacés en Turquie. Ce projet est coordonné par la Faculté des sciences aquatiques de l'Université d'Istanbul (IUFAS).

Fonds Additionnel de Conservation	en Euros
Ressources disponibles des années précédentes (au 31/12/2022)	73 876
Total des recettes (renflouement)	0
Total des dépenses	38 166
Solde restant en banque (31/12/2023)	35 710

Table I. Recettes et dépenses du Fonds Additionnel de Conservation au 31/12/2023

Bilan 2024, au 31/12/2024

Solde disponible (31/12/2023)

Le montant des ressources disponibles du FAC au 01/01/2024 s'élevait à 35 710€.

Aucun transfert du Fonds d'Affectation Spécial vers le Fonds Additionnel de Conservation n'a été effectué en 2024.

Le montant total des dépenses en 2024 (au 31 décembre 2024) s'élevait à 3 750 €, correspondant à :

Montant alloué aux projets en cours dans le cadre des appels à projets 2019-2022

 un projet en Roumanie: 3 750 € ont été versés pour la mise en œuvre de bonnes pratiques dans le cadre d'enquêtes post mortem sur les cétacés échoués et capturés accidentellement sur les côtes roumaines et de la surveillance des déchets marins ingérés (PONTICCET). Ce projet est coordonné par l'Institut national roumain de recherche et de développement marins (NIMRD)

Table II. Recettes et dépenses du Fonds Additionnel de Conservation au 31/12/2024

Fonds Additionnel de Conservation	en Euros
Ressources disponibles des années précédentes	35 710
Total des recettes (renflouement)	0
Total des dépenses	3 750
Solde restant en banque (31/12/2024)	31 960
Montant alloué aux projets en cours dans le cadre des appels à projets 2019-2022	27 236
Solde disponible (31/12/2024)	4 724

Bilan 2025, au 30/06/2025

Le montant des ressources disponibles du FAC au 01/01/2025 s'élevait à 31 960€.

Aucun transfert du Fonds d'Affectation Spécial vers le Fonds Additionnel de Conservation n'a été effectué avant le 30/06/2025.

Le montant total des dépenses en 2025 (au 30/06/2025) s'élevait à **6 807 €** (incluant les frais bancaires des transferts), correspondant à :

- un projet en Turquie : **2 990 €** ont été versés pour la création d'une banque de tissus de cétacés en Turquie. Ce projet est coordonné par la Faculté des sciences aquatiques de l'Université d'Istanbul (IUFAS)
- un projet en Tunisie : **3 750 €** ont été versés pour « *Le projet tunisien sur les dauphins, qui étend le programme de surveillance au golfe de Gabès* ». Ce projet est coordonné par l'Association tunisienne de la vie sauvage (ATVS).

Table III. Recettes et dépenses du Fonds Additionnel de Conservation au 30/06/2025

Fonds Additionnel de Conservation	en Euros
Ressources disponibles des années précédentes	31 960
Total des recettes (renflouement)	0
Total des dépenses	6 807
Solde restant en banque (30/06/2025)	25 153
Montant alloué aux projets en cours dans le cadre des appels à projets 2019-2022	20 496
Solde disponible (as of 30/06/2025)	4657

II. BILAN DU TRIENNAT (2023-2025)

Le montant des ressources disponibles du FAC au 01/01/2023 s'élevait à 73 876€.

Aucun transfert du Fonds d'Affectation Spécial vers le Fonds Additionnel de Conservation n'a été effectué avant le 30/06/2025.

Le montant total des dépenses au 30/06/2025 s'élevait à 48 723 €.

Le solde disponible au 30/06/2025 correspond au solde restant en banque moins le montant alloué aux projets en cours dans le cadre des appels à projets des 2019-2022.

Table IV. Recettes et dépenses du Fonds Additionnel de Conservation durant le triennat 2023-2025 (du 01/01/2023 30/06/2025)

Fonds Additionnel de Conservation	en Euros
Ressources disponibles des années précédentes (au 31/12/2022)	73 876
Total des recettes (renflouement)	0
Total des dépenses	48 723
Solde restant en banque (au 30/06/2025)	25 153
Montant alloué aux projets en cours dans le cadre des appels à projets 2019-2022	20 496
Solde disponible (au 30/06/2025)	4 657